

Dossier de presse 2019



AFAPCA
Centre de Ressources et d'Ingénierie
Pour l'Insertion et l'Emploi

Notre histoire

Créée en 1994 à Aurillac, l'AFAPCA est une association loi 1901. Elle intervient sur l'ensemble du département du Cantal.

L'AFAPCA se veut actrice de l'expérimentation active en initiant des solutions et des dispositifs innovants. Elle intervient dans les domaines de l'inclusion sociale, de l'accès à l'emploi et à la formation.

L'AFAPCA propose et développe des projets en faveur de personnes en difficulté sociale ou professionnelle. Elle intervient également aux côtés de collectivités territoriales et d'entreprises du territoire en proposant des solutions en ressources humaines accompagnées.

SOMMAIRE

➔ Pôle Remobilisation sociale

Impact 15
Convention Santé
Ateliers Cap Détente

➔ Pôle Accompagnement à la mobilité

Cantal'Mouv

➔ Pôle Accompagnement à la formation

DEFI15

➔ Pôle Accompagnement vers et dans l'emploi

PLIE de la CABA
Facilitation des clauses sociales

➔ L'équipe de l'AFAPCA

Organigramme
Contact presse

➔ Nos partenaires



Pôle Remobilisation sociale

IMPACT 15

Trois associations Cantaliennes mobilisées : AFAPCA, CIDFF15, FDCS15

En faveur de personnes montrant des signes de mal-être

Manque de confiance en soi, mauvaise image de soi, difficulté à se concentrer, à appréhender des situations de stress, à communiquer à l'oral, troubles du sommeil etc.

Par la constitution et la coordination d'un réseau de professionnels (intervenant bénévolement dans le cadre de ce dispositif) aux pratiques alternatives complémentaires diverses : micro-kinésithérapeute, sophrologue, art-thérapeute, yoga-thérapeute, réflexologue...

Chaque participant peut bénéficier de 5 séances avec l'un des professionnels référencés. Il est conseillé dans son choix par Virginie Guillem, référente de parcours.

L'entrée dans le dispositif est proposée moyennant 5€.



Avec pour objectifs de :

- Rendre chaque participant acteur de son bien-être
- Prendre en compte les blocages et difficultés pouvant être traitées par d'autres approches que la médecine classique ou le travail social
- Promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination
- Préparer les participants-tes à aller vers une remobilisation socioprofessionnelle

Convention Santé

Ce soutien psychologique est dédié aux bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi en situation de précarité, connaissant des pertes de confiance en eux, de désocialisation, voire des états dépressifs ou des troubles anxieux qui freinent leur motivation d'accès à l'emploi.

Avec cinq consultations réalisées avec des professionnels, les participants traitent de leurs difficultés annexes à la recherche d'emploi

L'objectif pour ces bénéficiaires est de retrouver un mieux-être nécessaire à leur démarche de chercheur d'emploi.

CANTAL'MOUV

La plateforme de mobilité départementale, opérationnelle dès le 1^{er} octobre 2018, est destinée à des publics en situation de fragilité économique et sociale, en démarche d'insertion professionnelle rencontrant des problèmes de mobilité.

Cet outils vise à favoriser les déplacements et l'autonomie de ces personnes peu mobiles.

CANTAL'MOUV explore des formes de déplacements adaptées au territoire du Cantal. Un calculateur d'itinéraire est accessible depuis le site CANTAL'MOUV. Il propose différentes solutions de déplacements.

>> À destination des professionnels de l'accompagnement socioprofessionnel : une base de données recense et centralise les aides disponibles, des formations et des informations diverses sur les questions de mobilité.

>> À destination des bénéficiaires orientés par un prescripteur vers un diagnostic mobilité : évaluation des ressources, des compétences, des capacités, des freins et de la motivation personnelle afin d'individualiser le parcours d'accompagnement des bénéficiaires en fonction de chaque projet professionnel.

Comment bénéficier de l'accompagnement à la mobilité ?

En s'adressant à un prescripteur de l'accompagnement socioprofessionnel : Pôle Emploi, Mission Locale, Assistante Sociale, CIDFF...



DEFI 15

Développement par l'Emploi et la Formation pour l'Insertion dans le Cantal

DEFI 15 est issu d'un diagnostic partagé entre acteurs de l'insertion, branches professionnelles et porteurs de la commande publique.

L'AFAPCA travaille en lien avec Pôle Emploi à la mise en place d'un plan de formation des bénéficiaires de contrats aidés. L'association intervient suite à une orientation prescrite par les conseillers-ères Pôle Emploi.

Le retour durable à l'emploi d'un salarié en contrat aidé passe par le triptyque :

- **Expérience professionnelle**
- **Formation**
- **Accompagnement socioprofessionnel**

>> L'AFAPCA accompagne les salariés en PEC (Parcours Emploi Compétences)

Ces contrats aidés, outils d'insertion professionnelle, sont couplés à une formation : c'est une condition obligatoire à remplir lors de la signature d'un contrat aidé. L'AFAPCA accompagne individuellement chacun des salariés :

- choisir sa voie en fonction de ses aptitudes, ses compétences, sa mobilité, ses envies
- dégager des pistes concrètes de mise en œuvre du projet de formation : trouver un organisme de formation, les financements, faire le lien avec les entreprises qui recrutent

>> L'AFAPCA accompagne les salariés en contrat d'insertion

Ces salariés travaillent dans des structures d'insertion par l'activité économique du Cantal. Le diagnostic établi par l'AFAPCA dégage des hypothèses d'orientation, et va jusqu'à la validation d'un projet professionnel et éventuellement un projet de formation. La formation est un moyen de retrouver une situation professionnelle durable et stable pour des salariés peu qualifiés.

Chaque projet est élaboré en fonction des compétences, capacités et souhaits de chacun des salariés.

Les orientations définies **répondent aux besoins** des branches professionnelles en tension et des secteurs porteurs d'emploi sur le territoire.





Pôle

Accompagnement vers et dans l'emploi

PLIE de la CABA

L'action du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) s'adresse à des personnes qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes de moins de 26 ans, allocataires des minima sociaux, personnes de plus de 50 ans) sur prescription Pôle Emploi.

Pour chaque participant, le PLIE propose un référent de parcours afin de mettre en œuvre :

- Un accompagnement personnalisé sans limitation de durée (contacts, entretiens...)
- Un parcours renforcé vers l'emploi
- Un accompagnement dans l'emploi en entreprise

L'intégration dans le PLIE repose sur un engagement réciproque :

- Chaque participant s'engage par contrat à réaliser des démarches de recherche d'emploi
- Le PLIE s'engage à orienter le participant vers les partenaires compétents, à le soutenir dans ses actions et à coordonner les étapes nécessaires à l'emploi



Facilitation des clauses sociales

Les clauses sociales répondent à des enjeux de développement durable, par la prise en compte du développement économique et du progrès dans les achats publics. Elles définissent un cadre contractuel qui engage chaque entreprise attributaire d'un marché public à recourir à une main-d'œuvre en difficulté d'accès à l'emploi.

La facilitatrice intervient sur l'ensemble du département du Cantal, sa mission est financée par la DIRECCTE UT15.

La mission de facilitation intervient depuis la réflexion jusqu'au bilan :

- Conseiller les différents donneurs d'ordre dans le dimensionnement des clauses sociales par l'étude de chaque achat à venir
- Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre des clauses d'insertion, depuis le conseil au recrutement, jusqu'à la vérification du respect des engagements
- Comptabiliser les heures d'insertion pour chacun des marchés concernés
- Évaluer la qualité des parcours d'insertion mis en œuvre
- Animer le partenariat des différents acteurs impliqués dans la réalisation des clauses sociales



Conseil d'Administration
Bureau
Présidente : Florence MARTY
contact@afapca.fr

DIRECTEUR
Pierre SAVARIC
direction@afapca.fr

Commissaire aux Comptes
Cabinet Comptable

Secrétariat Comptable
Gisèle LONGUECAMP
compta@afapca.fr

Référente Qualité
Mélanie VIALLE

Secrétariat Accueil
Laurence CASTANIER
secretariat@afapca.fr

**REMOBILISATION
SOCIALE & ACTION
SANTE**

CONVENTION SANTE
INTERVENANTES
PSYCHOLOGUES :
Nathalie CHAUVET
Martine TETOT PRUNET
INTERVENANTS
OSTHEOPATHES :
...

**DISPOSITIF
IMPACT Cantal**
Coordination des
bénévoles – CIDFF 15
Référente de parcours
Martine LINARD
impact-cantal@afapca.fr

**ACCOMPAGNEMENT
MOBILITE**

**DISPOSITIF
CANTAL'MOUV**
Coordonnateur
Plateforme Mobilité
Pierre SAVARIC
direction@afapca.fr
Conseiller Mobilité de la
plateforme
Martine LINARD
contact@cantal-mouv.fr

**ACCOMPAGNEMENT
FORMATION**

**DISPOSITIF
DEFI Cantal**
Conseiller Emploi
Formation du dispositif
Pierre SAVARIC
direction@afapca.fr
Conseillère Emploi
Formation du dispositif
Mélanie VIALLE
defi-cantal@afapca.fr
Assistante de Gestion de
Dossier
Laurence CASTANIER
secretariat@afapca.fr
**TUTORAT DES EMPLOYEURS
DE CONTATS AIDES**
Réfèrent du dispositif
Pierre SAVARIC
tutorat-pec@afapca.fr

**ACCOMPAGNEMENT
VERS L'EMPLOI**

PLATFORME DU PLIE
Coordonnatrice
Plateforme - Conseillère
Emploi Formation
Catherine BODART
c.bodart@caba.fr
Psychologue
Elsa YACOUBI – FRAYSSE
e.yacoubi@caba.fr
Référente RH
Maylis DUCAMIN
m.ducamin@caba.fr

**FACILITATRICE DES
CLAUSES SOCIALES**
Cécile GUEIDAN
clauses-sociales@afapca.fr

Contact presse : Pierre Savaric
direction@afapca.fr



AFAPCA

Centre de Ressources et d'Ingénierie
Pour l'Insertion et l'Emploi

10, place du Champ de Foire
15000 AURILLAC
04 71 43 07 20
contact@afapca.fr

L'AFAPCA est financée par :



Avec le soutien de :

